commune ; son poil long, soyeux et touffu, est d'un excellent usage dans la bonneterie, et la mue seule de l'animal est un produit assez remarquable. On se procure son poil, soit en le peignant souvent, soit en l'arrachant presque entièrement 2 ou 3 fois pendant l'été, particulièrement le long du dos, du cou, des côtes et des cuisses ; il faut avoir soin de laisser aux mères le poil du ventre, parce qu'il est grossier et qu'elles s'en servent pour faire leurs nids.

Les lapins vivent 6 à 8 ans dans les garennes domestiques ; les mâles perdent une partie de leur vigueur vers l'âge de 5 à 6 ans ; ils peuvent alors être engraissés ; il faut en faire autant des femelles avant l'âge de 5 ans.

La manière la plus ordinaire de tuer les lapins de clapier est vicieuse ; on leur donne un coup derrière les oreilles et le sang se fixe en abondance dans le cou ; il faudrait les tuer comme des volailles, et les suspendre ensuite par les pattes de derrière : alors tout le sang coule, et la chair est très-nette.

Lorsqu'on veut garder des lapins pour faire race, on doit unir constamment les plus beaux individus sans souffrir de mésalliance, et sans permettre qu'ils s'accouplent avant leur accroissement parfait, c'est-à-dire vers 6 ou 8 mois. Pour renouveler les mères, il convient de préférer les femelles qui sont nées vers le mois de mars ; elles sont alors disposées à prendre le mâle vers le commencement de novembre, et l'on est à même de vendre leur première portée dans le courant de l'hiver ; on peut compter sur un produit annuel de 200 lapereaux dans un clapier composé seulement de 8 mères bien entretenues ; alors la dépense d'entretien et de nourriture en son, avoine et menus grains, peut être évaluée à 80 francs. Ce résultat est relevé dans un établissement de ce genre, dans lequel le propriétaire a écrit avec le plus grand soin les recettes, dépenses et pertes de toute espèce ; attention bien rare chez la plupart de ceux qui s'occupent de cet objet. Il peut contribuer à déterminer chaque propriétaire peu fortuné à élever une petite quantité de lapins. Cette éducation partielle ne présente ni inconvénient ni difficulté ; elle procurera ainsi une nourriture saine et un revenu certain ; et toutes ces petites entreprises réunies offriront une masse suffisante pour l'approvisionnement de nos manufactures, et pourront même fournir au commerce extérieur.

Baron de SILVESTRE, de l'Institut.

CHAPITRE XVII. — Du chien.

Le genre chien, de l'ordre des carnassiers, fournit à l'homme, depuis les temps les plus reculés, plusieurs espèces, dont il se sert pour ses plaisirs ou pour ses besoins. Parmi ces espèces, celles que l'industrie agricole utilise doivent seules nous occuper ici.

§ Ier. — Des chiens de berger.

Ce chien est de moyenne taille : sa tête est allongée, ses oreilles courtes et droites, sa queue horizontale en arrière ou pendante ou légèrement recourbée ; son poil est long sur tout le corps, le museau et la face externe des jambes exceptés ; sa couleur est le plus ordinairement noire, souvent la gorge et le ventre sont blancs ou gris, quelquefois il présente des taches de feu sur les yeux. Sa tournure n'est pas gracieuse, sa force n'est pas grande, mais il est d'une infatigable activité et d'une intelligence extraordinaire.

Fig. 318.



Cette race de chiens, qu'on rend aisément très-dociles, doit être préférée dans les cantons où les loups sont peu à craindre : parce que d'abord ils paraissent plus naturellement portés que les autres espèces au rôle qu'on leur fait remplir, ensuite parce qu'ils présentent à un moindre degré les inconvéniens qui résultent de l'emploi des chiens à la garde des troupeaux.

Les chiens mal disciplinés et trop ardens se jettent sur les moutons, les mordent, les blessent, épouvantent les brebis pleines, et en les heurtant les font quelquefois avorter : ils renversent les bêtes languissantes qui ont peine à suivre le troupeau. Un bon chien, bien dressé, gouverne les moutons sans leur nuire : ils s'accoutument à faire d'eux-mêmes ce que le chien leur ferait faire de force : ils se retirent lorsqu'il s'approche, et n'avancent pas du côté où ils le voient en sentinelle sur le bord d'un terrain défendu ou à l'entrée d'un sentier.

On commence à dresser les chiens à l'âge de 6 mois, s'ils sont forts, ou à 9 mois, s'ils ont peu de force.

Lorsqu'un berger conduit son troupeau, il peut bien hâter la marche du troupeau et celle des bêtes qui restent en arrière, mais il ne peut pas empêcher que le troupeau n'aille trop vite, ou que des bêtes ne s'en éloignent en les devançant, ou en s'écartant à droite ou à gauche : il faut qu'il se fasse aider par les chiens.

Pour obtenir d'eux un service convenable il faut leur apprendre à *s'arrêter*, à *se coucher*, à *aboyer*, à cesser d'*aboyer*, à *se tenir à côté du troupeau*, à *en faire le tour*, à *aller et venir sur un même côté* et à *saisir un mouton par l'oreille ou par le jarret au commandement* que lui fait le berger de la voix ou du geste.

Pour apprendre à un chien à s'arrêter ou à se coucher, il faut, en prononçant le mot *arrête !* lui présenter un morceau de pain, l'arrêter de force et brusquement au moyen d'une ficelle et d'un collier à pointe, en prononçant toujours le mot *arrête !* En répétant cette manœuvre on l'accoutume à s'arrêter à la voix du berger. Pour lui apprendre à se coucher on le caresse quand il s'est couché de lui-même, sur un geste ou un ton menaçant, ou après l'avoir fait coucher de force, en le prenant par les jambes : dans les 2 cas il faut prononcer fortement le mot *couche !* Pour faire aboyer un chien lorsqu'on le veut, on imite l'aboiement du chien en lui présentant un morceau de pain qu'on lui donne lorsqu'il a aboyé ; ensuite on prononce le mot *aboie !* On l'accoutume aussi à cesser d'aboyer lorsqu'on prononce le mot *paix-là*. On menace le chien et on le châtie lorsqu'il n'obéit pas ; on le caresse et on le récompense lorsqu'il a obéi. Pour apprendre à un chien à faire le tour du troupeau, il faut jeter une pierre en avant pour le faire courir après et la jeter encore successivement de place en place, jusqu'à ce qu'on ait fait avec le chien le tour du troupeau, toujours en prononçant le mot *tourne !* C'est aussi en jetant une pierre en avant et ensuite en arrière que l'on dresse le chien à côtoyer le troupeau en prononçant le mot *côtoie !* On dit *va !* pour le faire aller en avant ; *reviens !* pour le faire revenir.

Pour apprendre à un chien à saisir un mouton par l'oreille, pour le ramener lorsqu'il s'égare ou pour l'arrêter au milieu du troupeau en attendant le berger, on fait tourner un chien autour d'un mouton qui est seul dans un enclos, ensuite on met